Conférence européenne

Les Débats d'eurogip

Prévenir les risques professionnels dans le secteur des soins aux personnes âgées dépendantes

12.03.2020 - Paris

Preventing occupational risks in the healthcare sector for the dependent elderly

PRÉ-PROGRAMME

www.eurogip.fr

Pourquoi ce sujet ?

Indépendants, salariés d'un prestataire de soins à domicile ou d'un établissement (EHPAD par exemple)…, les personnels dédiés aux personnes âgées dépendantes sont confrontés à de multiples risques professionnels : physiques, chimiques, biologiques, psychosociaux… La pénurie d'effectif constatée depuis plusieurs années ne fait que renforcer l'exposition à ces risques et le secteur affiche en France une sinistralité au travail nettement supérieure à la moyenne nationale.

Outre un enjeu immédiat de santé et de sécurité au travail, une meilleure prévention des risques professionnels favorise dans la durée l'employabilité des personnels de ce secteur confronté aux défis du grand âge.

À qui s'adressent les Débats d'EUROGIP ?

Représentants des pouvoirs publics, entreprises (salariés, RH, responsables sécurité, QHSE & RSE…), EHPAD, associations de soins à la personne, partenaires sociaux, préventeurs, médecins et infirmiers du travail, consultants, universitaires…

L'objectif des Débats d'EUROGIP est de présenter des exemples de politiques publiques et de bonnes pratiques mises en œuvre au plan européen au regard de ce qui se fait en France.

Les intervenants confirmés

Après l'accueil des participants par **Christian EXPERT,** Président du Conseil d'administration d'EUROGIP, et **Raphaël HAEFLINGER**, Directeur d'EUROGIP, les Débats d'EUROGIP seront organisés sous la forme de grandes tables rondes, animées par le journaliste **Régis de CLOSETS**, avec les intervenants suivants :

- **Carole ALLARD**, Caisse nationale de l'assurance maladie (CNAM)
- **Julie BACHE BILLESBØLLE**, Autorité de l'environnement de travail (Arbejdstilsynet), Danemark
- **Emmanuelle CAMBOIS**, Institut national d'études démographiques (INED), Institut de la longévité, des vieillesses et du vieillissement
- **Aurélie DECKER**, Fédération européenne des services à la personne (EFSI)
- **Myriam EL KHOMRI**, ancienne ministre du Travail, auteure du rapport de la mission nationale sur l'attractivité des métiers du grand âge et de l'autonomie
- **Christian EXPERT,** EUROGIP
- **Paul FUCHS-FROHNHOFEN**, MA&T Ltd (People, Work and Technology), Allemagne
- **Carole GAYET**, Institut national de recherche et de sécurité (INRS)
- **Charlotte GREVFORS ERNOULT**, Direction Générale Emploi, Affaires sociales et Inclusion, Commission européenne
- **Raphaël HAEFLINGER**, EUROGIP
- **Liliana FRUSTERI**, Istituto Nazionale Assicurazione contro gli Infortuni sul Lavoro (INAIL), Italie
- **Joseph MUSGRAVE,** Home and Community Care Ireland, Irlande
- **Sandrine PARADIS**, Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat) Aquitaine
- **Florence SAUTEJEAU**, Commission nationale AT/MP (MEDEF)
- **Ronald SCHOULLER**, Commission nationale AT/MP (CGT-FO)
- **Anne THIEBEAULD**, Direction des risques professionnels, Caisse nationale de l'assurance maladie (CNAM)
- **Jukka-Pekka TYNI**, Direction générale des services sociaux et des soins privés, Hyvinvointiala HALI, Finlande
- **Dominique VILLA**, Aid'Aisne
- **Philippe ZAWIEJA**, ORPEA, Université de Sherbrooke (Canada)

Le programme définitif ainsi que le profil des intervenants seront publiés en tout début d'année 2020.

Les Débats d'eurogip

Informations pratiques

Les Débats d'EUROGIP se tiendront le 12.03.2020 à la Maison de la RATP, 75012 Paris. Ils débuteront à 9h (accueil café et inscription des participants à partir de 8h30) et finiront à 17h00 au plus tard. Traduction simultanée français / anglais.

Pré-inscription : Toute personne intéressée doit impérativement retourner le **bulletin ci-dessous** à eurogip@eurogip.fr. À réception, EUROGIP vous enverra les informations pour finaliser votre inscription. Les **frais de participation**(1) de 190 € TTC (TVA 20 %), incluant l'accès aux Débats, le déjeuner (sur place) et les actes publiés au plus tard fin juin 2020, seront à régler par virement bancaire ou par carte bancaire et en intégralité avant la conférence.
À réception du règlement, EUROGIP vous adressera par mail une confirmation d'inscription et le plan d'accès à la salle de conférences. Vous recevrez une facture.
Seule une annulation signifiée par écrit à EUROGIP autorisera le remboursement en totalité des sommes perçues si l'annulation intervient 10 jours ouvrés avant la conférence. Au-delà de ce délai, aucun remboursement ne sera effectué. Vous avez la possibilité de vous faire remplacer ; dans ce cas, merci d'en informer EUROGIP par mail.

Secrétariat de la conférence : tél. : +33 (0) 1 40 56 30 40, e-mail : eurogip@eurogip.fr

Bulletin de pré-inscription à renvoyer à eurogip@eurogip.fr

JE SOUHAITE PARTICIPER AUX DÉBATS D'EUROGIP DU 12 MARS 2020 (déjeuner et actes inclus)

(les champs marqués d'un sont obligatoires)*

❑ M. ❑ Mme **Nom*** .....

Prénom* .....

Entreprise/Organisation .....

Fonction .....

Tél.* .....

E-Mail* .....

Adresse* .....

.....

CP* ..... **Ville*** .....

Pays* .....

J'ai pris note des conditions d'inscription et d'annulation que j'accepte

Date* ..... **Signature***

(1) Les personnels de la Branche AT/MP notamment sont exemptés des frais de participation sous certaines conditions